

COMMUNIQUÉ DE PRESSE D'EAGLE FOOTBALL GROUP

Lyon, le 24 juin 2025

L'Olympique Lyonnais prend acte de la décision incompréhensible rendue par la DNCG (Direction nationale du contrôle de gestion) ce soir et confirme qu'il fera immédiatement appel.

Au cours des derniers mois, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la DNCG, satisfaisant toutes ses demandes avec des investissements en fonds propres supérieurs aux montants demandés. Grâce aux apports en fonds propres de nos actionnaires et à la vente de Crystal Palace, notre trésorerie s'est considérablement améliorée et nous disposons de ressources plus que suffisantes pour la saison 2025/26.

Avec des fonds démontrés et un succès sportif qui nous a valu une place en compétition européenne deux années de suite, nous ne comprenons sincèrement pas comment une décision administrative a pu reléguer un si grand club français. Nous ferons appel pour démontrer notre capacité à apporter les ressources nécessaires en termes de trésorerie pour garantir le maintien de l'OL en Ligue 1.



Tél : +33 4 81 07 55 00
Fax : +33 4 81 07 45 65
Email : finance@eaglefootballgroup.com
www.finance.eaglefootballgroup.com

Euronext Paris - compartiment B
Indices: CAC All-Shares – CAC Consumer Discretionary
Code ISIN: FR0010428771
Reuters: EFG.PA (ex OLG.PA)
Bloomberg: EFG FP (ex OLG FP)
ICB : 40501030 Services de loisirs